

Avis de constitution

SOCIETE « ETS KANGAH-RAMISSOU & ASSOCIES » en abrégé « ETS
K.R.A »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE PROMO
2018, Lot 2558, Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2026, et enregistrés le 28/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS KANGAH-RAMISSOU &
ASSOCIES » en abrégé « ETS K.R.A »

Objet : -transport de personnes et de biens
-commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE PROMO
2018, Lot 2558, Ilot 90

Dirigeant(s) M KANGAH KOUADIO GERMAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02461 du 19/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12646/GTCA/RC/2026 du 19/02/2026

